

Règlement intérieur MINY TOONS

Merci de bien vouloir prendre connaissance des règles énoncées ci-dessous et de les respecter lors de vos moments de détente au sein du parc.

Conditions d'accès

Toute personne désirant entrer dans le parc MINY TOONS doit s'acquitter de son droit d'entrée. Celui-ci lui permet d'accéder à l'ensemble des structures de jeux le jour de sa visite à l'exception des structures pour lesquelles un prix complémentaire est exigé et, du snack. Toute sortie est définitive.

Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents et/ou accompagnateurs (de + de 18 ans), et ne peuvent en aucun cas être laissés seuls dans l'enceinte du parc de jeu. Les parents sont responsables des dommages qu'ils pourraient causer. Les adultes sans enfant ou les enfants non accompagnés d'un adulte ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte du parc pour des raisons de sécurité.

Hygiène et sécurité

Par mesure d'hygiène, les enfants, comme les parents ou accompagnateurs **doivent porter des chaussettes** pour circuler sur les tapis en mousse. Dans le cas contraire l'accès aux animations leur sera interdit.

Les animaux ne sont pas acceptés dans l'enceinte de MINY TOONS à l'exception des chiens d'assistance.

Il est strictement interdit de fumer ou vapoter à l'intérieur du parc.

Anniversaires MINY TOONS

Lors d'un anniversaire, la présence **en permanence** d'un parent ou adulte responsable est obligatoire.

Les organisateurs de MINY TOONS

rappellent que l'ensemble des enfants invités pour l'anniversaire sont sous la responsabilité de l'adulte responsable

Par mesure de sécurité :

*L'accès aux aires de jeux est interdit aux enfants porteurs d'objets pouvant présenter un risque de blessure (lunettes, bijoux, ceintures, écharpes et foulards, pinces à cheveux, ainsi que tous vêtements comportant des sangles, lacets, cordons ou capuches, les couteaux et cutters)

* **L'accès est interdit aux enfants porteurs de boissons ou de nourriture.** Seul le lait infantile est accepté

*Les comportements dangereux (bousculade, saut dans les toboggans, saut tête la première, ...) sont interdits dans les aires de jeux

*Attractions déconseillées aux visiteurs souffrant d'épilepsie et/ou de claustrophobie.

*Les enfants ont interdiction de s'arrêter au milieu des toboggans, ou de rester immobile à la sortie pour éviter tout risque de percussion.

*L'âge des enfants et la capacité indiqués sur chaque jeu doivent être respectés. Les parents ou accompagnateur sont chargés d'informer l'enfant des diverses consignes de sécurité et de les lui faire respecter. Les structures de jeux sont exclusivement réservées aux enfants de 1 à 13 ans (indication de l'âge des enfants sur chaque attraction).

L'âge, la capacité et les avertissements indiqués sur chaque structure de jeux doivent être respectés.

Dans le cas où un enfant se trouverait en difficulté à l'intérieur d'une structure, l'accompagnateur responsable devra prévenir l'équipe de MINY TOONS pour intervention.

Toute dégradation faite aux jeux ou structures par un enfant ou adulte sera de l'entière responsabilité de l'adulte accompagnant et pourra amener à des poursuites.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il est strictement interdit de grimper sur les filets extérieurs des structures, de monter ou descendre les toboggans ou la piste de luge en sens inverse, de sortir les jeux mobiles de leurs espaces. Les usagers s'engagent à respecter les zones de sécurité, notamment aux abords des entrées et sorties des différents modules de jeux présents dans le parc, afin d'éviter les heurts entre les enfants utilisant l'équipement et ceux qui ne l'utilisent pas.

Les jeux gonflables ne doivent pas être utilisés à des fins autres que celles prévues, ni sortis de l'espace dédié à leur usage.

Le personnel d'animation peut refuser l'accès en cas de non-respect des consignes de sécurité. Si le taux de fréquentation du parc ou de l'une des animations est trop élevé, la direction se réserve le droit d'en limiter ou d'en refuser l'accès.

Les animateurs sont en droit de faire sortir d'un jeu toute personne jugée dangereuse pour les autres enfants.

Les animateurs sont là pour contrôler le respect des consignes de sécurité : taille, âge, capacité d'accueil.

Les organisateurs de MINY TOONS ne sont pas responsables des vols, pertes ou dégradation de vos objets personnels dans l'enceinte du parc.

Il est interdit de courir dans l'espace restauration.

Un espace restauration est à disposition au sein du parc. Les pique-niques, boissons, bonbons et goûters personnels ne sont pas autorisés.

Toute sortie du parc est définitive.

Merci de votre attention et à très vite chez MINY TOONS !